

# L' TUDE ET LA PRISE EN CHARGE DES CONDUITES SUICIDAIRES

Dur e : 1 an. A lieu tous les 2 ans.  
Prochaine session en 2016-2017

## § OBJECTIFS P DAGOGIQUES

- § Approfondir l' tude des ph nom nes suicidaires dans leurs multiples aspects.
- § Acqu rir une comp tence pour la prise en charge m dicale, psychologique et sociale des suicidants.
- § D velopper la connaissance des mesures de pr vention du suicide et des comportements suicidaires.

## § CONDITIONS D'INSCRIPTION

- § Docteurs en M decine, sp cialistes ou non.
- §  tudiants fran ais inscrits en 3  cycle des  tudes m dicales ou en 3  cycle des  tudes de psychologie.
- §  tudiants  trangers titulaires d'un dipl me leur permettant l'exercice de la m decine dans le pays d'obtention ou d'origine et en stage hospitalier au titre de la pr paration d'un DFMS ou DFMSA en France.
- § Membres des  quipes pluridisciplinaires des Services de M decine et de Psychiatrie amen s   participer   la prise en charge des suicidants.  
Le nombre d'inscrit est limit    **40 personnes**.

## § PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

La dur e de l'enseignement est d'un an (100 heures).  
Il comprend **4 modules obligatoires** de cours magistraux :

### § **Module 1** (Facult    d finir)

D finition et probl mes de terminologie. Importance quantitative et mesure des ph nom nes suicidaires. Donn es  pid miologiques r gionales, nationales et internationales.

### § **Module 2** (Facult    d finir)

Aspects cliniques : s miologie du suicide et des comportements suicidaires. Facteurs suicidog nes d'ordre psychopathologique et psychosociologique. Suicide et enfance. Suicide et adolescence. Suicide et vieillesse. Biologie et g n tique du suicide.

### §**Module 3** (Faculté à définir)

Aspects socioculturels et juridiques : les typologies sociologiques. Le suicide, la morale et les religions. Histoire du suicide. Suicide et art. Le suicide et la loi.

### §**Module 4** (Faculté à définir)

Aspects préventifs et thérapeutiques : la prévision du suicide. La lutte contre le suicide et la prévention des récives. Les prises en charge et les conduites à tenir devant un suicidant.

Et 1 séminaire local pour un total de 36 heures, qui porte sur l'analyse de la pratique à partir d'études de cas cliniques et d'éclairages théoriques.

## §**CONTROLE DES CONNAISSANCES**

Présence obligatoire à toutes les séances d'enseignement (4 modules et 1 séminaire).

Soutenance d'un mémoire devant un jury. Une note de 10/20 est nécessaire pour obtenir la validation du mémoire et la soutenance doit avoir lieu dans les 2 années qui suivent l'inscription.

## §**DATES DES ENSEIGNEMENTS**

### **Séminaire local :**

**8 séances le mardi de 14 h à 18 h à Angers et à Nantes de décembre à juin.**

### **Calendrier prévisionnel des séminaires interrégionaux de 2 jours :**

**Module 1** (Faculté à définir) : **décembre 2016**

**Module 2** (Faculté à définir) : **janvier 2017**

**Module 3** (Faculté à définir) : **février 2017**

**Module 4** (Faculté à définir) : **avril 2017**

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS


Responsable Pédagogique :

Pr Bénédicte GOHIER  
C.H.U. d'Angers  
Service de Psychiatrie et d'Addictologie  
☎ 02 41 35 32 44

(en collaboration avec les Facultés  
De Médecine de BREST, NANTES et RENNES)

Inscriptions:

Contactez Pascale CHAMPAGNE  
Département de Formation Médicale Continue  
☎ 02 41 73 59 44

 [pascale.champagne@univ-angers.fr](mailto:pascale.champagne@univ-angers.fr)

Pré - Inscriptions :

Lettre de motivation + CV  
avant le (à définir) au :  
Pr Bénédicte GOHIER  
C.H.U. d'Angers  
Service de Psychiatrie et d'Addictologie  
4 rue Larrey 49933 ANGERS Cedex 9

Droits d'inscriptions :

**(droits 2016-2017 non connus)**

Etudiants :  
Individuels :  
Entreprises :

***Droits universitaires compris***